

En vert & Avec vous

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

N°30
Novembre 2021



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Dossier : Le jardin du (bon) vivant, découvrez les finalistes du Carré des Jardiniers

Stéphane Marie, jardinier dans l'âme

Voyager au jardin avec l'Atelier Biomes

Visiter les Jardins de Colette... en Corrèze

Innover avec un mur en tissus recyclés

Pierre-Alexandre Risser, un paysagiste bon vivant

Le zoysia forme des coussins sur lesquels on peut marcher.

Alternatives au gazon

La pelouse fait partie des jardins depuis des décennies, même dans les régions du sud de l'hexagone. Les périodes de sécheresses de plus en plus longues posent toutefois problème. Doit-on continuer à implanter du gazon ou se réorienter vers des couvre-sols alternatifs ? Ces derniers présentent aujourd'hui des avantages certains, mais également certains inconvénients qui doivent être acceptés par les clients.

Face au réchauffement climatique, la solution pour une gestion durable du jardin passe par un choix réfléchi de plantes résistantes au manque d'eau et aux fortes chaleurs. Arbres et arbustes sont déjà sur la sellette dans la plupart des régions, à la suite des épisodes de canicule de ces deux dernières années, qui ont brûlé les feuillages et fait dépérir de nombreux sujets. Qu'en est-il au niveau de la pelouse ? Malgré les recherches des semenciers toujours plus poussées sur des mélanges résistants à la sécheresse, il est prévisible que la situation se dégrade si on vient à manquer d'eau. Le gazon est en effet gros consommateur de ressources hydriques et lors des périodes de sécheresse, les arrêtés préfectoraux interdisant l'arrosage ciblent en premier celui des pelouses. Mais faut-il pour autant arrêter de créer des pelouses dans les jardins et espaces verts publics, sachant que ces superficies participent au rafraîchissement de l'atmosphère, à l'infiltration des eaux de pluies et à la détente des usagers ?



Thymus praecox, un thym velu, est un vigoureux couvre-sol.

Journée technique de l'Unep Centre - Val de Loire avec les entreprises du paysage aux pépinières Lepage-Vivaces

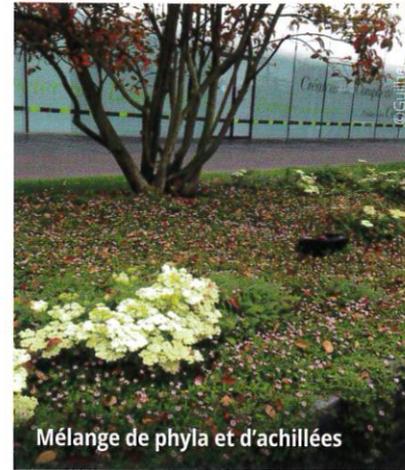


Article extrait du magazine EV&AV n°28 paru en Avril 2021

Réduire la superficie...

L'espace pelouse se vit comme un lieu indispensable au bien-être, qu'il soit dédié aux jeux des enfants, au sport, à la détente ou au confort visuel. Les entreprises du paysage sont donc confrontées à la demande des clients, privés ou publics, qui souhaitent malgré tout un engazonnement. Lorsqu'elles prennent le parti de refuser une création de pelouse, elles doivent argumenter et trouver des solutions alternatives à proposer. Ce qui revient à faire de la

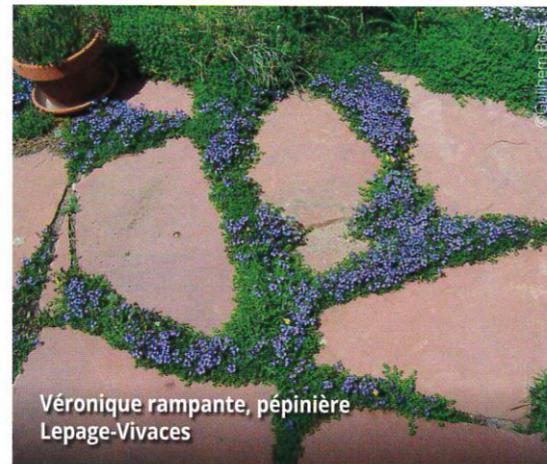
pédagogie auprès de leurs clients en les sensibilisant aux problématiques environnementales, et à connaître les plantes offrant un aspect proche de la pelouse. Car il ne s'agit pas de laisser le sol sans couverture végétale. Au contraire, avec les nouvelles mesures concernant les ratios bâtiment/jardin en faveur de la pleine terre, les surfaces de pelouse ne peuvent être remplacées par des revêtements imperméables ou par des constructions.



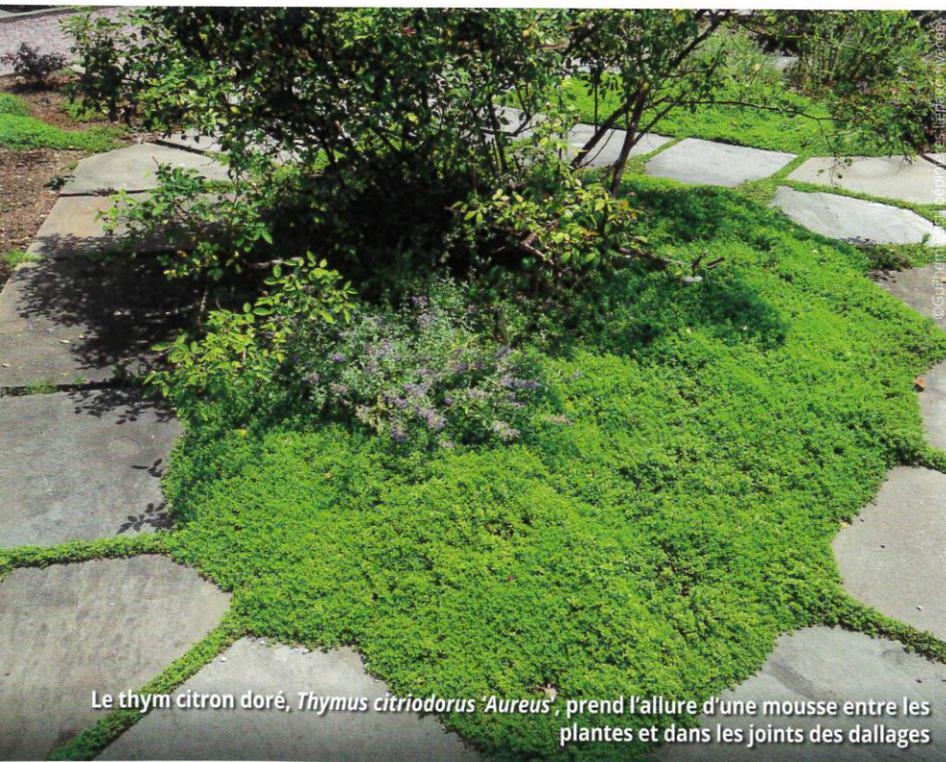
Mélange de phyllis et d'achillées



Le dichondra rampant, *Dichondra repens*, couvre uniformément le sol



Véronique rampante, pépinière Lepage-Vivaces



Le thym citron doré, *Thymus citriodorus* 'Aureus', prend l'allure d'une mousse entre les plantes et dans les joints des dallages

Réduire la surface de pelouse en changeant la palette végétale est déjà une solution proposée par les paysagistes. Le but est de permettre des économies d'arrosage en installant des couvre-sols dont les besoins en eau seront bien moindres. Il faut aussi convaincre les clients que ces couvre-sols leur rendront la vie plus facile, et seront la meilleure option pour un jardin durable.

Dans les jardins de particuliers, laisser une petite surface en pelouse peut dans un premier temps servir à expérimenter des plantes naines dont certaines supportent le piétinement. Agrandir les massifs sera également une solution. Dans les jardins d'entreprises privées qui sont simplement traversés par les salariés, de nombreuses espèces arbustives naines et de plantes tapissantes peuvent couvrir de grandes superficies.



La diversité des alternatives au gazon est à explorer en pépinière. Pépinières Lepage-Vivaces

...ou remplacer la pelouse

Remplacer la pelouse constitue un autre pas en avant, encore peu exploré mais qui a toutes les chances d'offrir de nombreux avantages si on réussit à bien connaître les plantes de substitution. Cela demande bien sûr une investigation dans les catalogues des pépiniéristes, des échanges avec eux et une information partagée. C'était le but de la journée technique organisée en septembre dernier par la Délégation régionale de l'Unep Centre - Val de Loire avec Guilhem Bost des Pépinières Lepage. Ces pépinières spécialisées dans les plantes vivaces cultivent en effet un grand nombre de plantes tapisantes, à l'instar d'autres producteurs comme la Pépinière Filippi en région méditerranéenne. Guilhem Bost a ainsi pu expliquer aux entreprises du paysage tous les avantages de ces plantes alternatives pour constituer des surfaces végétalisées au sol.

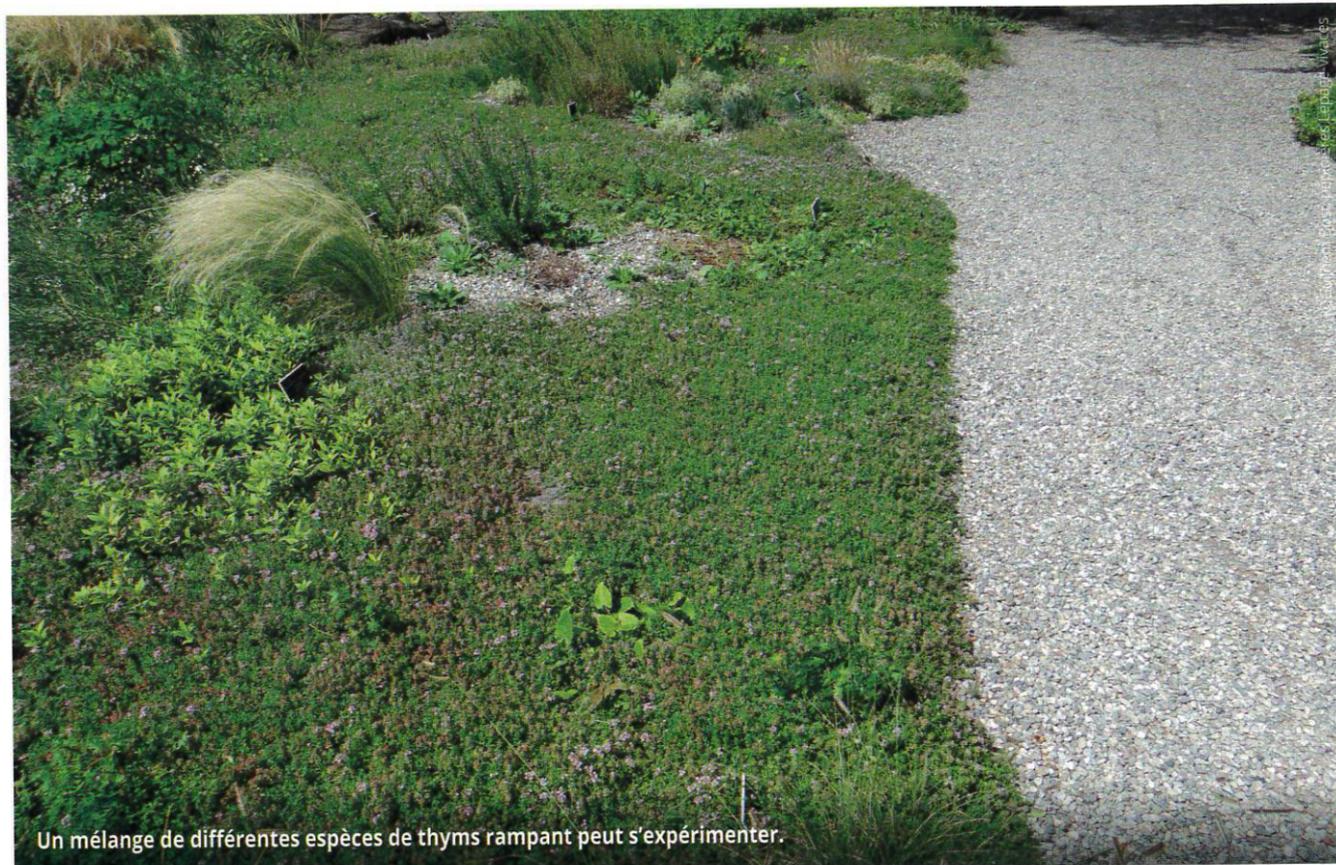
En effet, si on prend la définition d'une pelouse, il s'agit d'un tapis de verdure régulier plus ou moins ras, composé de graminées. En remplaçant les graminées par d'autres espèces formant un tapis ras, l'in-

térêt visuel d'une telle surface ainsi que ses bienfaits au niveau atmosphérique et perméabilité du sol sont préservés. L'entretien de telles plantes est plus facile que celui d'un gazon : en partant d'un sol bien préparé, les racines des plantes tapisantes laissent peu de chance aux adventices de s'installer. Favorisées dans les sols pauvres, elles ne demandent pas de fertilisation à l'inverse du gazon qui, pour repousser sans cesse après la tonte, a besoin d'apports d'engrais réguliers.

La tonte est le plus souvent inutile, la croissance de la plupart de ces espèces ne dépassant pas 2 à 5 cm de haut. Autre avantage, beaucoup fleurissent, amenant une animation de plus en plus appréciée par les propriétaires de jardins aujourd'hui. Le tapis vert anglais a progressivement laissé la place à des pelouses très rustiques dans notre pays, mais celles-ci étant également menacées par les grandes chaleurs et le manque d'eau, les plantes alternatives au gazon peuvent aider une mutation progressive des espaces de pelouse.



La menthe de Corse, *Mentha requienii*, résiste très bien à la chaleur et la sécheresse. Pépinières Lepage-Vivaces



Un mélange de différentes espèces de thyms rampant peut s'expérimenter.

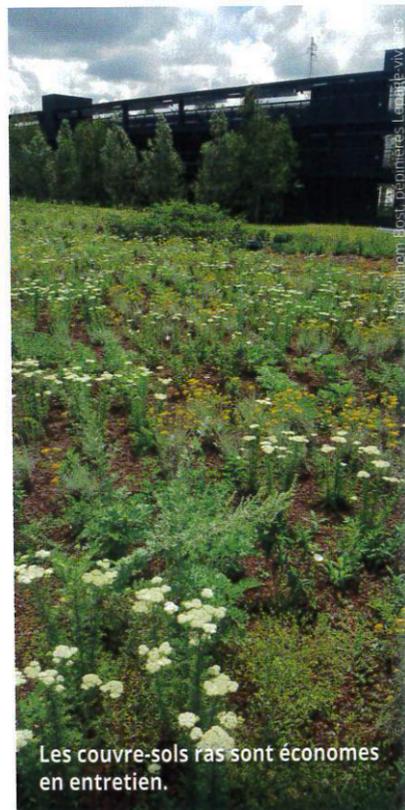
Changer nos habitudes

Reste l'usage des lieux qui peut changer, ou sa perception. Nous ne sommes pas encore habitués à ce type de tapis vert, alors qu'aux USA les expérimentations vont bon train depuis longtemps. Il faut dire que les sécheresses qui les touchent depuis quelques années, par exemple en Californie, anéantissent totalement les pelouses pourtant si répandues dans les villes américaines.

En France, les régions du sud sont également durement touchées par les sécheresses, mais ce sont les nouvelles canicules impactant l'ensemble du territoire qui font évoluer la prise de conscience des clients. Il est plus facile aujourd'hui d'argumenter en faveur des moquettes végétales, comme on les appelle, en proposant de les planter en premier dans les endroits où elles pourront avoir un rôle de tapis vert et fleuri : entre les dalles d'un cheminement, autour de la terrasse, entre les massifs et là où on ne circule pas de façon trop fré-

quente. Pour passer à l'implantation d'une pelouse complète en plantes alternatives, il faut avoir bien mesuré l'usage qui en sera fait, les attentes des clients, et pouvoir bien expliquer les avantages et les inconvénients à long terme du choix effectué.

Par exemple le trèfle, habituellement considéré comme une adventice des pelouses, peut se transformer en bienfaiteur du sol : l'espèce *Trifolium fragiferum* pousse sur 5 à 15 cm de haut, fleurit en attirant les abeilles, peut se tondre régulièrement si besoin, est rustique et supporte la sécheresse. En fin d'hiver, son feuillage devient vert vif, et ses racines stimulent l'activité bactérienne du sol. Il suffit donc de reconsidérer la plante en valorisant ses atouts pour le jardin. Les jardiniers de grands jardins ouverts à la visite commencent d'ailleurs à l'implanter en mélange avec d'autres espèces tapissantes afin de limiter le travail d'entretien, comme au Vasterival en Normandie.



Les couvre-sols ras sont économes en entretien.

Nouvelles pelouses

Certaines espèces résistent aussi parfaitement au piétinement, mais peuvent être caduques, ou jaunir en hiver. Leur aspect ne reste donc pas similaire tout au long de l'année. Avec son allure moutonnante, le zoysia (*Zoysia tenuifolia*) se développe par exemple en coussins sur lesquels on peut marcher. Persistante, cette graminée stolonifère au feuillage fin reste bien verte en été même sans arrosage. En revanche, sa teinte jaune paille en hiver peut rebuter. Autre plante intéressante, *Phylla nodiflora* s'étend sur 1 à 3 cm de hauteur, et ne craint pas le froid jusqu'à -10°C. Sa grande résistance au piétinement en été en fait un excellent remplaçant du gazon, pour ceux que son aspect caduc ne gêne pas. Il faut aussi le désherber en fin d'hiver, ce qui le cantonne à de petites surfaces ou à un emploi en mélange d'espèces avec, par exemple, des achillées naines, du trifolium ou du thym hirsute (*Thymus hirsutus*). Dans la même veine, le frankenia (*Frankenia laevis*), le dichondra (*Dichondra repens*) ou les thyms velus (*T. ciliatus*) acceptent aussi le piétinement, sont persistants et demandent peu d'eau.

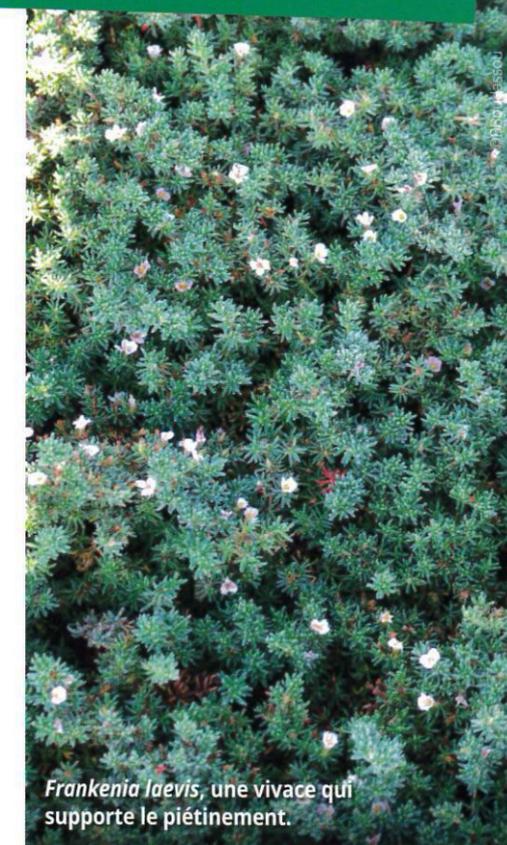
Dans les pelouses d'aspect sauvage, le lotier corniculé se naturalise très

facilement, dans tous les types de sols. On peut le piétiner et ses fleurs sont nectarifères. Endémique en Europe, il renouvelle ses fleurs après une tonte entre mai et juillet.

Pour les espaces intermédiaires, entre les dalles ou en bordure d'allée, la véronique rampante, *Veronica liwanensis*, se propage rapidement et fleurit bleu vif au printemps. Originale de Turquie, elle est très endurante à la chaleur et au manque d'eau. La menthe de Corse (*Mentha requienii*) offre également une bonne endurance, elle garnit les rocailles, les interstices entre les pavés sur 3 cm de haut. Aussi petites et de végétation très dense, de nombreuses espèces de thyms sont de vigoureux couvre-sols en situation sèche. On trouve par exemple *Thymus praecox* 'Minor', *T. pseudolanuginosus*, ou encore *T. doerfleri*. Le cynodon réagit bien au piétinement, supporte le calcaire et les embruns, peut s'installer à l'ombre et montre un feuillage étroit presque semblable au gazon. Mais devenant jaune en hiver, il reverdit seulement en avril et demande un arrosage régulier par temps chaud. *Dichondra argentea* forme un tapis ras et argenté dans les jardins abrités du gel.



Pour couvrir les talus et remplacer la pelouse dans les zones interstitielles, l'azorelle offre un bel aspect.



Frankenia laevis, une vivace qui supporte le piétinement.

Quant au lierre, il remplace avantageusement la pelouse au pied des arbres et supporte sans souci les sols pauvres et secs. Ses fleurs sont une bonne source de nectar pour les insectes et ses baies attirent les oiseaux. Totalement rustique, il peut couvrir de vastes surfaces. Un plant suffit pour 2 m². Tendu deux à trois fois par an, il reste tapissant et très dense.

Selon Olivier Filippi, aucune moquette végétale n'aura cependant le même usage qu'une pelouse classique. Ces plantes restent donc à conseiller sur de petites superficies. Cependant, pour couvrir de vastes terrains, les paysagistes ont un grand choix d'espèces couvre-sols dont le développement sera proche d'une prairie sauvage. Éviter les tapis monospécifiques permet alors de profiter des qualités diverses de ces plantes et de déjouer leurs défauts. Car toutes sont plus sobres que le gazon, plus attractives pour la microfaune et garantissent d'une meilleure biodiversité. Les grands jardins de résidences secondaires tout comme les jardins citadins peuvent les accueillir pour faire face au changement climatique.

www.lepage-vivaces.com
www.jardin-sec.com